

## ABONNEMENT

**Saumur**  
En an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

## Poste

En an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

## INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers — . . . . . 75

## RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 24 MARS

## KRACH

## De la Banque des Chemins de fer

Une entreprise, aux allures industrielles, a sauté, ces jours derniers, en faisant une brèche énorme dans l'épargne publique. Un trou de vingt-deux millions, pas moins ! C'est de la Banque des chemins de fer qu'il s'agit.

La Banque générale des chemins de fer a été fondée le 4 juillet 1889, par acte sous seing privé déposé chez M<sup>e</sup> Delanay, notaire à Paris, au capital de 2 millions.

La Banque générale des chemins de fer, qui se livrait à une publicité effrénée et qui a couvert la France de ses volumineux prospectus multicolores, s'est fait connaître surtout par ses émissions successives des actions et des obligations du *Crédit foncier tunisien*, du *Champ d'or*, des mines d'*Urikany*, des Tramways de la baulieu de Lyon et par des spéculations aventureuses sur le *Crédit Foncier d'Autriche*, sur l'extérieure et les emprunts russes d'Orient.

Dans l'entretemps elle trouvait le moyen de constituer un Syndicat financier au capital de 5 millions, des participations financières et des caisses de reports en titres et en espèces.

Les plaintes devinrent nombreuses, et, à la suite de la mort de l'un des administrateurs, le bilan fut déposé.

Les visiteurs affluèrent en foule aux guichets rue de Londres. Ceux-ci étaient fermés.

M. de Lagrange, administrateur, a demandé à M. Corneille, commissaire de police du quartier, de mettre à sa disposition des agents pour éviter les attroupements devant les portes de la Société.

D'autre part, on annonce que M. Gueyraud, administrateur de la Banque des Chemins de fer et de l'Industrie, est en fuite, ainsi que M. Mollien, directeur du *Nouveau Journal Financier*, organe de cette maison de banque.

M. Ducouroux, pour ne pas survivre au déshonneur, s'est suicidé jeudi dernier.

L'administrateur qui a déposé le bilan de la Société accuse un passif de 17 millions et un actif de 12 millions.

Depuis cinq ans, paraît-il, de nombreuses plaintes avaient été déposées contre la banque de la rue de Londres, mais chaque fois les plaignants avaient été désintéressés, de sorte que toute poursuite avait été suspendue.

M. Cochefert, commissaire aux délégations judiciaires, est chargé de l'enquête.

M. Cochefert a mis les scellés sur tous les bureaux de la Banque, très luxueusement aménagés dans un hôtel de deux étages ayant grand air.

Il a mis également les scellés dans un bureau particulier de M. Gueyraud, 30, rue Saint-Lazare, aux succursales de la Banque, 122, rue de Passy, et 2, rue Marbeuf.

La comptabilité sera examinée.

Des commissions rogatoires ont été envoyées aux parquets d'Alger, Amiens, Anvers, Béziers, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Lille, Lyon,

Reims, Marseille, Nancy, Nîmes, Perpignan, Rouen, Toulouse, Tours et Dijon, villes dans lesquelles la Banque possède des succursales.

Des nouvelles qui parviennent de la province, il résulte que les scellés ont été apposés dans tous les bureaux des succursales que la Banque comptait dans les grandes villes. Partout ce krach a causé la plus vive émotion chez tous les petits porteurs de titres.

Lyon, 21 mars. — Ce matin, dès 7 heures, plus de 300 personnes se réunissaient dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, devant la succursale fermée depuis samedi de la Banque des chemins de fer, et réclamaient à grands cris leurs valeurs ou leurs capitaux.

Marseille, 22 mars. — Le krach de la Banque des chemins de fer aura eu son contrecoup à Marseille. Cette maison ne comptait pas moins de 1,500 clients et les pertes subies par eux sont estimées à peu près exactement à 800 mille francs.

Des plaintes nombreuses ont été déposées au parquet. L'ancien caissier de la Banque des chemins de fer, qui fait de la finance pour son compte, a raconté qu'il démissionna l'an dernier, un jour où, n'ayant plus que 20 francs en caisse, il pressentait l'écroulement auquel nous venons d'assister.

Une arrestation vient d'être opérée à Bruxelles, se rapportant au krach de la Banque des chemins de fer. C'est celle de M. Gueyraud, l'un des administrateurs de la Banque.

## DÉSORDRES A SAINT-MERRI

Parmi les prédicateurs qui traitent cette année la question sociale, le R. P. Le Moigne se distingue par la force de la dialectique, par une vigoureuse éloquence, par une parole chaude.

Dans la paroisse populeuse de Saint-Merri, il obtient un vif succès auprès des ouvriers qui délaissent, pour l'entendre, le cabaret et les clubs maçonniques.

Les chefs du parti révolutionnaire et socialiste avaient tenté, mardi dernier, de provoquer du scandale et d'interrompre, par leurs clameurs, la série de conférences du R. P. Le Moigne ; ils avaient échoué.

Mercredi, ils sont venus en nombre. Depuis huit jours ils battaient le rappel dans les quartiers révolutionnaires, jusque dans les couloirs de la Chambre ils cherchaient des adhérents pour provoquer, le jour de la conférence, des scènes tumultueuses.

Le rendez-vous était à la rédaction de la *Bataille*.

Blanquistes, possibilistes, anciens boulangistes, sont venus de Clignancourt, de Belleville, de Ménilmontant, de Montmartre et, pour la circonstance unis dans une même haine, ils se sont rendus ensemble avant-hier soir à l'église Saint-Merri.

Ils étaient environ deux cents groupés dans les bas côtés de l'église.

Cependant parmi les fidèles qui remplissent la nef se glissent MM. Baudin et Chassaing, députés ; Piperaud, conseiller municipal, et quelques membres du comité central révolutionnaire.

Après la prière du soir, au milieu d'un profond silence, le R. Père Le Moigne monte en chaire et commence sa troisième conférence sur le *Paupérisme*.

Des grognements se font entendre, mais le père Jésuite, sans s'en inquiéter, commence d'une voix forte et développe la première partie de sa conférence.

Le Père, un peu fatigué, s'arrête un instant, aussitôt un révolutionnaire se lève et crie :

— Allons, les amis, nous sommes ici pour entendre parler du socialisme. Obligeons ce Jésuite à rentrer dans son ordre du jour.

Cette interruption de mauvais goût est un signal. De tous côtés se lèvent les révolutionnaires qui se divisent en deux bandes et s'avancent vers la chaire et vers l'autel en hurlant la *Carmagnole*.

Les fidèles se groupent autour du maître-autel, tandis que l'orgue se met à jouer pour couvrir les interruptions.

Pendant quelques minutes, le R. P. Le Moigne, avec un grand courage, tente de continuer sa conférence : ses efforts sont vains, il est obligé de descendre de chaire.

Pendant une demi-heure le scandale a continué.

Les révolutionnaires se sont emparé de la chaire où un étudiant a prononcé quelques paroles qui prouvent qu'il ferait mieux d'apprendre son histoire que de provoquer du tumulte dans les églises.

Après avoir prétendu que l'Eglise a toujours opprimé le peuple, alors qu'elle l'a émancipé, il a poussé un cri de : Vive la Révolution ! à bas les colatins !

Le tumulte est indescriptible. On se jette des chaises. Un groupe d'étudiants catholiques pourchasse un jeune socialiste que défendent ses amis ; les coups de canne pleuvent. Un socialiste escalade la chaire, il déclare qu'on vient d'insulter la République. Les bédoux ne trouvent rien de mieux, pour faire cesser la bataille, que de baisser le gaz.

Les fidèles avec calme se contentent de fendre les approches du maître-autel et refoulent dans le bas de l'église les manifestants qui se décident enfin à sortir, laissant derrière eux des chaises brisées.

Le coup était prémédité, M. le curé de Saint-Merri avait prévenu la police.

Au moment où les désordres se sont produits, il a prié les agents qui se trouvaient dans la rue en nombre suffisant d'entrer et de rétablir l'ordre.

Le commissaire de police n'a pas bougé, les agents sont demeurés tranquilles, se contentant de regarder la bagarre par la porte principale ouverte à deux battants.

Le gouvernement, la préfecture de police, les loges maçonniques, les comités révolutionnaires étaient donc d'accord.

Non seulement il y a eu préméditation, il serait très facile de le prouver avec noms à l'appui, mais encore il y a eu entente pendant l'exécution.

Opportunistes, radicaux et révolutionnaires se soutiennent dans le cas actuel, prétendant que le Père Le Moigne a transformé « la chaire évangélique en tribune politique » et en approuvant les manifestants.

De l'*Estafette* à la *Bataille* tous les journaux républicains sont du même avis.

Ils commettent une grossière erreur.

Le R. P. Le Moigne est dans la plénitude de son droit en traitant la question sociale et le paupérisme. Parmi les fidèles il y a des patrons et des ouvriers, c'est un devoir de montrer aux uns comme aux autres quels sont leurs droits et leurs devoirs.

C'est une question religieuse au premier chef.

N'en déplaise donc à quelques députés républicains et à quelques socialistes révolutionnaires, il n'y avait aucune raison pour venir troubler la conférence du R. P. Le Moigne à Saint-Merri.

Une demande d'interpellation sera-t-elle déposée à la Chambre par un membre de la minorité ? La majorité républicaine couvrira-t-elle une fois de plus le cabinet ? Peu importe.

Les catholiques ont, une fois de plus, la preuve qu'ils ne peuvent espérer aucune liberté de la République, ils sauront prendre les mesures nécessaires pour leur défense et le libre exercice de leur culte.

Si des faits regrettables se produisent, il faut que l'on sache dès maintenant que la responsabilité devra remonter au préfet de police et au ministre de l'intérieur.

## NOUVELLES MILITAIRES

## LES DEMANDES DE DISPENSES

On paraît très étonné au ministère de la guerre du grand nombre de conscrits inscrits sur les listes de recrutement dans les départements, qui ont adressé aux autorités compétentes des demandes de dispense basées sur diverses raisons.

A aucune époque ces demandes n'ont été aussi nombreuses que cette année.

## ENGAGÉS VOLONTAIRES

M. Jacques, député de la Seine, vient d'adresser à M. de Freycinet la lettre suivante :

« Monsieur le ministre,

Je sais que, comme l'a très bien dit M. Gréard, vous unissez le souci des détails à l'étendue des faits d'ensemble.

Aussi, je n'hésite pas à appeler votre attention sur une petite réforme qui, sans affaiblir notre armée, amènerait une économie annuelle de plus de 60,000 fr.

Voici de quoi il s'agit.

Actuellement, les engagés volontaires sont admis à partir du 1<sup>er</sup> octobre ; ils sont astreints à faire leur temps de service jour pour jour, sans jamais être libérés lors du départ de la classe dont ils font partie.

Or, il me semble que, renseignements pris, il n'y aurait aucun inconvénient à ne recevoir d'engagés volontaires qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre et de les renvoyer dans leurs foyers en même temps que les hommes de leur classe, puisque, avant l'arrivée comme après le départ, le contingent reste dans la caserne sans aucune utilité pour eux ni pour le régime.

Si cette modification paraissait possible,

monsieur le ministre, comme il n'y a en moyenne chaque année que 2,500 engagés volontaires, il en résulterait bien une économie de 2,500 journées d'entretien pendant trente jours, et, par suite, une diminution de dépenses de 60 à 65,000 fr.

» Veuillez agréer, etc. »

#### LA TUNIQUE DES GÉNÉRAUX

Une décision du ministre de la Guerre porte suppression de la tunique sans broderie pour les officiers généraux.

## Chronique Locale

### ET DE L'OUEST

#### INSPECTION GÉNÉRALE

Par décision ministérielle du 13 mars 1892, M. l'intendant général de Geoffre de Chabrignac, directeur du service de l'intendance du gouvernement militaire de Lyon et de la 14<sup>e</sup> région, a été désigné pour procéder, cette année, à l'inspection générale du 3<sup>e</sup> arrondissement du service de l'intendance, comprenant : gouvernement militaire de Lyon, 9<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> corps d'armée; personnel des services administratifs employé à l'École d'application de cavalerie, à Saumur, et à l'École militaire préparatoire de l'artillerie et du génie, à Billom.

#### LA CAVALERIE FRANÇAISE

La cavalerie française comptait, au 10 janvier 1892 :

- Une École d'application, à Saumur;
- Une École préparatoire, à Autun;
- 13 régiments de cuirassiers (14<sup>e</sup> à créer);
- 30 de dragons (31<sup>e</sup> et 32<sup>e</sup> à créer);
- 21 de chasseurs;
- 13 de hussards (14<sup>e</sup> à créer);
- 6 de chasseurs d'Afrique;
- 4 de spahis.

Total : 2 Écoles, 87 régiments existants et 4 à créer.

De plus, nous avons encore 8 compagnies de cavaliers de remonte, dont les quatre premières ne comportent plus de cadres d'officiers. (Décret du 27 décembre 1890.)

Les généraux de division en activité sont au nombre de 20, âgés en moyenne de 62 ans chacun.

Les généraux de brigade sont 43; leur âge moyen est de 58 ans.

Au cadre de réserve, figurent 6 généraux de division et 13 brigadiers.

Goûtent les douceurs de la retraite 12 divisionnaires et 35 brigadiers.

Les colonels sont au nombre de 88, âgés en moyenne de 54 ans chacun.

Les lieutenants-colonels, à l'effectif de 73, ont en moyenne 50 ans chacun.

L'effectif des autres officiers se décompose ainsi :

- 283 chefs d'escadrons;
- 1,021 capitaines;
- 1,676 lieutenants, dont 20 indigènes;
- 1,434 sous-lieutenants, dont 24 indigènes.

Les pertes subies par la cavalerie en 1891, abstraction faite des retraites, sont les suivantes : décès, 35; démissions, 30; non-activité pour infirmités, 30; autres causes, 23.

#### LE TEMPS QU'IL FERA

Voici les prévisions météorologiques de l'abbé Fortin pour le mois d'avril prochain :

« Il y aura, du 20 mars au 3 avril, quelques belles journées froides avec vent du nord.

» L'activité solaire reprend le 2 avril; vers le 7 et le 8, premiers orages, temps moins sombres; pluies abondantes, mais espacées, vers les 10 et 11 et du 13 au 15.

» Le vent quitte le nord. Une nouvelle période s'ouvre. La chaleur reprend.

» La fin du mois est éclairée et chaude; quelques gelées le matin. »

#### Etat civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 20 mars. — Marie-Gabrielle-Yvonne Cattin, rue des Boires.

Le 22. — Marie-Eugénie-Anna Kergoat, rue des Ecuries.

##### DÉCÈS

Le 21 mars. — Auguste Fouet, 6 mois, rue Notre-Dame.

Le 22. — Pierre Sailland, charbon (veuf), 79 ans, à l'Hôpital.

#### Tribunal de Commerce de Saumur

##### Audience du 22 mars

Avant-hier, au Tribunal de Commerce, il était fort question de ces pauvres tramways de Saumur.

De braves citoyens du Nord, qui se sont laissés alécher par une réclame éhontée, ont acheté en 1888 des actions de la compagnie des tramways. Aujourd'hui, qu'ils s'aperçoivent que les chiffons de papier qu'ils ont payés 500 francs ne valent pas deux sous, ils voudraient bien se faire rembourser par les fondateurs, les anciens membres du conseil d'administration.

Ils sont 23 actionnaires qui poursuivent aujourd'hui les membres du conseil d'administration, et qui leur demandent de leur rembourser leurs 500 francs par action, avec les intérêts.

Oh! les intérêts... ils se contenteraient bien, croyons-nous, du capital!

M<sup>r</sup> Lucas, du barreau d'Angers, soutenait la demande des gogos qui se sont laissés pren-

dre aux belles promesses des Lévy, Salais, Sanguinetti et autres faiseurs du même acabit.

Deux membres du conseil d'administration étaient poursuivis, croyons-nous, par cette raison qu'ils avaient de l'argent, et que les autres tels que Salais qui a vendu, à lui seul, 2,100 actions sur 2,500, n'a pas le sou et est actuellement en faillite.

M<sup>r</sup> Lucas prétendait rendre MM. Péramy et Bonnet responsables de la vaste filouterie exécutée par Lévy, Salais et consorts, par cette seule raison qu'ils avaient été membres du conseil d'administration de la compagnie des tramways de Saumur.

M<sup>r</sup> Feldmann, pour les héritiers Bonnet, et M<sup>r</sup> Popin, pour M. Péramy, ont repoussé ces conclusions en disant que leurs clients ne faisaient plus partie, depuis longtemps, du conseil d'administration, quand les capitalistes du Nord ont acheté leurs actions, et qu'ils ne pouvaient être rendus responsables individuellement vis-à-vis d'eux.

MM. Péramy et Bonnet n'ont pas pris part à la réclame faite dans le Nord pour placer les actions et, d'ailleurs, c'était aux acheteurs à se renseigner sur ce qu'étaient les valeurs qu'on faisait tant mousser à leurs yeux.

Le Tribunal n'a pas rendu son jugement. Nous le ferons connaître plus tard.

(Courrier de Saumur.)

#### SÉANCE DE MAGNÉTISME

Ce soir, au *Café de la Bourse*, à 8 heures, séance de magnétisme: la double-vue dévoilée par M<sup>lle</sup> Elda et M. Astafor, professeur.

#### LE NOUVEAU DIRECTEUR DE L'ODÉON

Nous lisons dans le *Figaro* :

« La question de l'Odéon a reçu mardi sa solution, elle est telle que nous l'avions fait prévoir : MM. Emile Marck et Emile Desbeaux sont les élus.

» Le premier seul prendra le titre de directeur; le ministre répugnant à nommer deux directeurs responsables, M. Desbeaux est, dit l'arrêté, agréé comme administrateur général.

» M. Emile Marck, acteur, puis régisseur et administrateur de l'Odéon, a dirigé avec des fortunes diverses plusieurs grandes scènes de province.

» Quant à M. Emile Desbeaux, actuellement très affable secrétaire général de l'Odéon, il est connu hors du théâtre par plusieurs livres enfantins récompensés par l'Académie et fort appréciés du public.

» Quelques modifications ont été apportées au cahier des chargés.

» Le cautionnement est doublé, il sera désormais de 60,000 francs et pourra être perdu pour le directeur, s'il renonçait par voie de démission à son privilège. »

On se rappelle que M. Emile Marck a eu la direction des théâtres d'Angers et de Saumur

de 1874 à 1877, époque où M. Chavannes lui succéda.

M. Emile Marck, directeur et artiste, s'était acquis toutes les sympathies du public de ces deux villes où il laissa les meilleurs souvenirs.

Nous lui adressons nos félicitations pour le poste de confiance qui vient de lui être accordé.

#### SOUSCRIPTION

POUR

#### L'Université catholique d'Angers

(Suite)

M. le chanoine Buchet, à Angers, 20 fr. — M. le curé de Baugé, 20 fr. — M. l'abbé Gouffier et M. l'abbé Forget, vicaires à Baugé, 40 fr. — M. l'abbé Priet, aumônier à l'hôpital de Baugé, 20 fr. — M. l'abbé Moreau, aumônier des incurables, à Baugé, 20 fr. — M. Salmon, à Baugé, 20 fr. — M<sup>re</sup> Lambert, id., 10 fr. — M<sup>re</sup> Mère, id., 1 fr. — Une domestique, id., 1 fr. — Deux anonymes, id., 2 fr. — M. Bousard, id., 5 fr. — Anonyme, id., 5 fr.

M. le curé de Grugé-l'Hôpital et quelques-uns de ses paroissiens, 67 fr. — M. le curé de Pellouailles, 20 fr. — Plusieurs personnes de la même paroisse, 20 fr. — M. Dupont, médecin au Plessis-Grammoire, 20 fr. — M. le curé de Juigné-Béné, 15 fr. — Mlle Joséphine Métier, à Juigné-Béné, 2 fr. — Anonyme, 2 fr. — M. l'abbé Beillaud, à Angers, 20 fr. — Le clergé et plusieurs paroissiens d'Ingrandes, 50 fr. — M<sup>re</sup> veuve Normand, à Candé, 300 fr.

M. le curé de la Tourlandry, 50 fr. — M. Louis Ménard, à la Tourlandry, 5 fr. — M<sup>r</sup> de Couëtus, prélat de la maison de Sa Sainteté, à Nantes, 100 fr. — Deux anonymes des Alléuds, 15 fr. — Anonyme, 5 fr. — M<sup>re</sup> Lelong, à Angers, 50 fr. — M. René Lelong, avoué, 100 fr. — M. le curé d'Etiau, 20 fr. — Anonyme d'Etiau, 20 fr. — M. E. Charil de Ruillé, 100 francs. — M. Lair, à Angers, 100 fr. — M<sup>re</sup> Armand de Bernard, 100 fr.

M<sup>re</sup> la baronne Le Guay, 300 fr. — Anonyme d'Angers, 50 fr. — Anonyme d'Aviré, 8 fr. — M. le curé d'Aviré, 20 fr. — M. l'abbé Cherbonnier, vicaire à la Trinité, 20 fr. — M. l'abbé Legay, aumônier de l'hôpital général, 20 fr. — M. le curé de Corzé, 15 fr. — M<sup>re</sup> Ed. Gelluseau, à Cholet, 100 fr. — M. le marquis de Broc, 300 fr. — M. le curé de Saint-Michel-de-Ghaisne et ses paroissiens, 30 fr. — M. le curé, M. le vicaire et les paroissiens de Saint-Crespin, 105 fr. 30.

M. le curé de Torfou, 20 fr. — M. le curé de Rochefort-sur-Loire, 30 fr. — M. l'abbé Menou, vicaire, id., 20 fr. — M. Félix Fourmond, id., 100 fr. — M. le curé de Montreuil-Belfroy (2<sup>e</sup> versement), 100 fr. — M. le curé de Gesté, 20 fr. — Trois personnes de Gesté, 6 fr. — M<sup>lle</sup> Charlotte de la Selle, 200 fr. — M. Edmond de la Selle, 100 fr. — M. Raymond Merlet, 100 fr. — M. Bernier, 50 fr. — M. le

## LE FILS DE L'ASSASSIN

PAR AUGUSTE VILLIERS

### Première Partie: Le Crime du Père

#### VII — LA CONSCIENCE

Le lendemain matin, à peine s'il faisait jour, que les commerçants de Saint-Denis, en ouvrant leurs boutiques, s'interpellaient d'un air effaré.

— Dites-donc, voisin, savez-vous la nouvelle de cette nuit ?

— Non, je me lève.

— Moi aussi; mais, tout à l'heure, un ouvrier est passé en disant que M. Martel, le fils, avait été assassiné cette nuit.

— M. Martel! ah! mon Dieu! en êtes-vous bien sûr ?

— Parbleu! cet homme le tient de la fruitière, qui était chez l'épicier lorsque la femme du concierge de l'usine est venue tout éplorée raconter la chose.

— Quel affreux malheur! et qui accuse-t-on ?

— Ah! voilà; on a volé la caisse. Les autorités sont prévenues.

— A qui se fier, hein ?

— A personne, voisin; mais à quoi tient la vie ?...

— C'est affreux.

— Comment a-t-il été tué? le malheureux !

— On ne sait pas au juste. Tenez, voici un contre-maître de la fabrique qui passe; il doit savoir quelque chose.

— Oh! eh! Constant.

— Je n'ai pas le temps; on vient de me dire que M. Martel...

— Nous le savons.

— C'est horrible! Et M<sup>re</sup> Martel se meurt.

— Elle aussi ?

— Oui, le coup a été trop fort; ah! c'était un bon ménage !

Un voisin approcha.

— Le commissaire de police et les sergents de ville vont à l'usine en toute hâte; je cours voir cela.

Et les hommes passent inquiets, et les femmes suivent.

À la porte de l'usine, le concierge, assisté

de plusieurs agents, défend l'entrée.

M. Martel père, pâle et triste, reçoit le commissaire de police.

Ils échangent deux mots et se dirigent, accompagnés de quelques privilégiés et du docteur, vers le bureau, où gît le corps de l'infortunée victime.

Le docteur se pencha sur le corps, examina les blessures et dit lentement :

— M. Martel a peu souffert. Le coup sur la tête a dû l'étourdir immédiatement. L'assassin aura craint de ne pas l'avoir tué; il a tranché les artères... Et tenez, voici le canif qui a servi à l'exécution du meurtre. Le coup sur la tête provient de cette coupe brisée. Voyez, des cheveux de la victime sont encore adhérents au marbre.

— C'est évident! fit le commissaire; passons au vol.

— Ici, c'est plus difficile à affirmer.

— Voici ce qui a dû se passer, dit M. Martel d'une voix profondément affectée, mais calme. L'assassin devait connaître la maison; il en est.

— Croyez-vous ?

— Je l'affirme. Il a dû savoir que nous avions l'argent de la paie dans la caisse. Il a

dû prendre l'empreinte des serrures pour ouvrir la caisse, et qui plus est, il fallait qu'il eût le mot pour faire fonctionner la clef.

— C'est juste, fit le commissaire. Qui soupçonnez-vous donc ?

— Personne encore, monsieur. Mais croyez bien qu'avant peu le coupable sera entre vos mains.

— Qui donc le livrera ?

— Sa conscience.

Le commissaire sourit avec incrédulité. Les hommes de loi n'ont guère de confiance dans le repentir des coupables, et ils ont souvent raison.

— Je n'ose pas vous contredire, répondit-il gravement; mais vous trouverez bon, monsieur, que je prenne toutes les mesures nécessaires et même rigoureuses pour assurer l'arrestation de l'assassin ou des assassins, s'il y a lieu.

— Vous êtes le maître ici, monsieur.

— Qui a découvert le crime ?

— C'est ma belle-fille, monsieur. Elle s'est éveillée avant le jour; surprise de ne pas trouver son mari couché près d'elle, l'inquiétude — inquiétude trop justifiée, — l'a saisie. Elle a jeté un peignoir sur elle et, armée d'une lanterne, elle s'est dirigée vers le bureau, croyant

comité de Castries, conseiller général, 200 fr.

Deux anonymes de Sainte-Madeleine, 10 fr.

— Un anonyme, id., 1 fr. — Famille Duveau-

Carré, à Varrains, 200 fr. — Communauté de

Sainte-Anne, à Saint-Hilaire-Saint-Florent, 100

francs. — M. l'abbé Pineau, aumônier de

Saint-Nicolas, 20 fr. — M. l'abbé Chalubert,

aumônier au Bon-Pasteur, 10 fr. — Anonyme,

20 fr. — Anonyme d'Angers, 10 fr. — M<sup>me</sup> la

baronne de Saint-Luc, à Châteaugontier, 100

francs. — Anonyme de Saint-Joseph, 10 fr. —

Pensionnat de Bellefontaine, à Angers, 200 fr.

M. Normandin, à Fontaine-Milon, 30 fr. —

M. le baron de la Grandière, à Saint-Pierre-

Montlimart, 200 fr. — M. Paul Fairé, avocat,

30 fr. — M. Guibourg, sénateur, conseiller gé-

néral, 200 fr. — Paroisse de la Jaillette, 53

francs 75. — M. l'abbé Guion et M. l'abbé De-

néchère, vicaires à Saint-Serge, 40 fr. — M.

le curé de Chanzeaux, 20 fr. — Quelques paroissiens

de Chanzeaux, 10 fr.

M<sup>me</sup> la marquise de Civrac, à Beaupréau,

300 fr. — M. le curé de Notre-Dame de Beau-

préau, 50 fr. — M. l'abbé Piou, vicaire à No-

tre-Dame de Beaupréau, 10 fr. — M. Ménard-

Denéchère, à Beaupréau, 40 fr. — Une per-

sonne de Beaupréau, 5 fr. — M. le curé d'An-

drézy, 20 fr. — M. l'abbé Jamin et M. l'abbé

Maurier, vicaires à Jallais, 30 fr. — M. l'abbé

Audureau, à Jalais, 10 fr. — Paroisse de Cuon,

60 fr.

Plusieurs paroissiens de la Plaine, 10 fr. —

M. Victor Poirier, à la Plaine, 5 fr. — M. le

chanoine Soyer, à Saint-Lambert-du-Lattay,

200 fr. — M<sup>lle</sup> Soyer, même paroisse, 100 fr.

— Anonyme de la même paroisse, 5 fr. — M.

le marquis de l'Esperonnière, à Candé, 500 fr.

— Douze ecclésiastiques du canton de Lou-

roux-Béconnais, 155 fr. — Douze ecclésiasti-

ques du canton de Candé, 241 fr. — Quête faite

dans l'église de Candé, 183 fr. 50.

Une mère chrétienne et une enfant de Marie

d'Angrie, 7 fr. — Anonymes de Chalain, 7 fr. 50.

— Anonyme de Loiré, 3 fr. — M. F. M., 50 fr.

— M. Bizard, notaire honoraire, 100 fr. — M.

l'abbé Renou, curé de Rablay, 40 fr. — Ano-

nyyme, 2 fr. 50. — M. Xavier de la Perrau-

dière, 50 fr. — Un anonyme de Saint-Joseph

d'Angers, 20 fr. — M. le comte Le Bault de la

Rocheantoin, 100 fr. — M<sup>me</sup> la comtesse Le

Bault de la Rocheantoin, 100 fr. — M. et M<sup>me</sup>

L. B., Angers, 100 fr.

Total à ce jour : 63.018 fr. 65. (A suivre.)

#### ACCIDENT AUX CARRIÈRES

Lundi matin, vers 5 heures 1/2, un malheureux père de famille a été tué à la carrière de l'Hermitage, au puits dit de la *Saulaie*, tout récemment livré à l'exploitation.

Le nommé Donatien Dehay était occupé, avec plusieurs autres ouvriers, au chargement des bassicots. Un de ces récipients, rempli de schiste ardoisier, venait d'être déposé sur un

trouver son mari au travail.

— Pauvre femme!

— Oui, pauvre femme, messieurs, car, à la vue de son époux assassiné, elle est tombée évanouie, et ce n'est qu'une heure après, que le concierge l'a trouvée étendue sans connaissance.

— Monsieur, fit le docteur, permettez-moi de courir auprès de la malade.

— C'est inutile, monsieur, continua le père, ma fille est morte.

— Morte! s'écrièrent les assistants.

— Mon fils était de ceux que l'on aime trop.

Et l'excellent homme tomba sur ses genoux devant le corps de son fils. Il sanglotait. La nature était plus forte que la volonté.

Le docteur fit un signe et quatre hommes entraînèrent le malheureux père loin du théâtre du crime.

Le commissaire de police fit alors venir le concierge.

Il le questionna et comprit rapidement que le pauvre diable n'était pour rien dans l'affaire. Son désespoir était d'ailleurs si grand qu'il pouvait à peine parler.

Le contre-maître de l'usine fut installé dans

wagonnet, placé sur les rails du chemin de fer Decauville.

Depuis quelque temps, il faut le dire, la Compagnie des Ardoisières a remplacé son ancien mode de transport (cheval et tombereau) par un réseau de lignes ferrées, système Decauville, de sorte que maintenant c'est par ce moyen que les blocs d'ardoise sont amenés aux ateliers des fendeurs.

Dehay et ses camarades, à ce moment, poussaient le wagonnet sur le pont roulant, à l'aide de gros leviers ferrés. Tout à coup, la charge, entraînant ce véhicule, le bassicot bascula et projeta Dehay contre un autre wagonnet stationnant sur la même voie.

Ainsi pris entre deux bassicots, aussi lourdement chargés, le malheureux fit entendre un cri déchirant et, lorsqu'on se porta à son secours, il avait cessé de vivre. La mort avait été instantanée!

M. le docteur Le Barzic, appelé à constater le décès, a déclaré que la victime de ce triste accident avait plusieurs côtes de brisées, les poumons transpercés et que la mort avait été causée par une hémorragie interne.

Le pauvre Dehay, âgé de 44 ans, laisse une veuve et cinq orphelins. Il n'était embauché que depuis cinq jours à la carrière.

Ses obsèques ont eu lieu lundi soir.

La carrière de la *Saulaie* est située entre l'Hermitage et les Grands-Carreux.

#### GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS

*Le Voyage de Suzette*, qui voit son succès grandir à chaque représentation, sera joué ce soir jeudi et demain vendredi.

Le grand bal de la Mi-Carême aura lieu samedi. Comme le précédent, ce bal sera une suite d'attractions des plus divertissantes, entre autres : bataille de fleurs, confetti, farandole, par tous les artistes, etc. Le buffet sera également fort bien servi.

Le lendemain dimanche, on reprendra *Le Voyage de Suzette* qui sera donné tous les soirs sans exception.

SAINT-NICOLAS-DE-BOURGUEIL. — Incendie. — Un incendie a éclaté dimanche dernier dans la commune de Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

Trois hectares de bois taillis appartenant à M. Coulon, propriétaire à Varennes, ont été la proie des flammes.

Les pertes s'élèvent à 400 fr. Elles ne sont malheureusement couvertes par aucune assurance.

#### UN ENFANT COUPÉ EN MORCEAUX

(Nouveaux détails)

Le gendarme qui, depuis dimanche, se livrait aux plus actives recherches, a arrêté mardi, à Ozon, commune de Châtelleraut, une bande de nomades comprenant neuf personnes.

Les soupçons les plus graves pèsent sur eux,

la loge, avec la charge de noter les noms de tous les ouvriers qui entreraient dans l'usine ce jour-là.

A midi, les commanditaires réunis décidèrent qu'il fallait payer les ouvriers. A une heure, la somme était dans la caisse, et toutes les constatations judiciaires et médicales étaient terminées.

Une affiche fut placardée à Saint-Denis, annonçant aux ouvriers que la paie aurait lieu à deux heures.

A deux heures, le défilé des ouvriers commençait.

Ils étaient tous muets et tristes.

Le contre-maître les inscrivait au passage, et dehors des hommes de la sûreté se mêlaient aux groupes et écoutaient.

(A suivre)

Une solution à la question du serment.

On pourrait facilement le conserver sans froisser les susceptibilités des libres-penseurs. Le président disait :

— Jurez!

Et le témoin répondrait :

— Nom d'un chien!

PAUL GODET, propriétaire-gerant.

car, vendredi et samedi, ils ont stationné près de l'endroit où on a découvert le tronc de l'enfant coupé en morceaux.

De plus, ils ont avoué avoir fait du feu à cet endroit, et on sait que le tronc et les membres portent des traces de brûlures.

Lorsque les gendarmes ont procédé à l'arrestation de ces nomades, ils n'ont fait aucune résistance et n'ont même pas demandé pourquoi on les arrêtait.

Ils ont été écroués à la maison d'arrêt de Châtelleraut.

M. le docteur Dorvau a procédé à l'autopsie du tronc. Mais il n'a pu se prononcer sur le sexe de la victime.

Le tronc a été placé dans un grand bocal pour être conservé. (Journal de la Vienne.)

#### UN MEURTRE PRÈS DE VENDÔME

Un meurtre vient d'être commis à Mazangé, près de Vendôme, sur la personne de M. Tessier, demeurant à l'Issardière. M. Tessier avait épousé, malgré l'opposition des parents, une demoiselle riche et plus âgée que lui de huit années : des scènes fréquentes avaient eu lieu depuis entre lui et son beau-père. Mardi matin, au cours d'une discussion d'intérêts entre les deux hommes, des détonations retentirent tout à coup et l'on vit Tessier sortir de la maison de son beau-père en criant : « Arrachez-lui son fusil ! » Il tomba mort sur le seuil, frappé de deux balles en pleine poitrine.

Le parquet aussitôt prévenu s'est transporté sur les lieux.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux : 8 h. — Rideau : 8 h. 1/2  
Direction : H. DAVID.

LUNDI 28 Mars 1892

**DON CÉSAR DE BAZAN**

Drame en 5 actes.

**LE TORÉADOR**

Opéra bouffe en 1 acte.

#### FAITS DIVERS

##### LA REINE DES BLANCHISSEUSES

C'est aujourd'hui la Mi-Carême.

La reine des blanchisseuses serait, paraît-il, digne d'être la Rosière de Paris.

Elle est la paroissienne la plus édifiante de son quartier. Le vicaire chargé de la préparer à sa première communion la citait aux autres enfants comme un modèle.

Membre de la congrégation des Enfants de Marie, elle porte chaque dimanche le ruban bleu emblématique.

On le voit, M<sup>lle</sup> Delabarre est privilégiée, car elle est deux fois reine, reine de beauté et de sagesse. Mais elle n'en tire pas vanité, sachant que la première royauté passe et que la seconde seule demeure.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, le 22 mars 1892.

Le marché semble vouloir se réveiller; les fonds étrangers ont débuté en reprise sur la veille, les rentes suivent leur mouvement ascensionnel favorisé par les demandes du comptant qui ne ralentissent pas. Le 3 0/0 ancien monte à 96.33; le nouveau à 96.17 et le 4 1/2 à 105.55.

La Rente Italienne est à 87.55 et l'Extérieure à 58 7/8. Le 3 0/0 Portugais se maintient ferme à 25 5/8. Le comité des banquiers se déclare prêt à prendre ferme l'emprunt de 100 millions à la condition que le Portugal accepte le contrôle d'une commission internationale qui serait chargée de veiller à ce que le produit des douanes reçoive la destination arrêtée dans l'arrangement. Les Fonds Russes sont mieux tenus, le Nouveau à 75 13/16 et l'Orient à 65 13/16.

La Banque de France remonte de 4,190 à 4,240. Le Crédit Foncier clôture au-dessus de 1,200 et la Banque de Paris est très ferme à 610, malgré les bruits de réduction de dividende. Le Crédit Lyonnais conserve son cours de 772 de la veille. Il prévient sa clientèle que l'intérêt servi aux comptes de dépôts à vue sera réduit à 1/2 0/0 à partir du 1<sup>er</sup> avril 1892. La Société Générale reste invariablement au cours de 474.25. L'action Immeubles de France se négocie à 460 fr. Le coupon proposé pour 1891 est de 25 fr. comme pour les exercices précédents.

Les Chemins Economiques valent 404.50.  
INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Le coupon semestriel n° 2 des obligations libérées du Crédit Foncier de Tunisie, à échéance du 1<sup>er</sup> avril 1892, sera mis en paiement à partir de la dite date à raison de 6.90 impôts déduits pour les titres au porteur et de 7.20 pour les titres nominatifs, au siège-social, à Paris, rue de la Michodière, à la succursale de Tunis; au Crédit Lyonnais et dans toutes ses succursales.

## Dernières Nouvelles

Paris, 24 mars, 12 h. 43 soir.

Le préfet de police vient de lancer dans toutes les directions des télégrammes ordonnant d'arrêter le nommé Ravachel dit Léger, ouvrier teinturier, auteur de l'explosion du boulevard Saint-Germain.

HAYAS.

Parmi les produits d'élite adoptés par le public élégant, nous devons citer en première ligne **"LA D'APHANE"**. D'une composition toute spéciale, cette poudre de riz donne discrètement au teint une fraîcheur et une pureté éclatantes et exerce sur la peau une action absolument hygiénique. M<sup>me</sup> Sarah Bernhardt a consacré ce remarquable produit en lui accordant son éminent patronage.



**LE GRESHAM** fondé à Londres en 1840  
D<sup>e</sup> Assurances sur la Vie, établie à Paris en 1854  
Risques Guerre, Voyages, Duel, Suicide garantis.  
**RENTES VIAGÈRES** payables sans frais  
Sommes payées 31 Juin 91 : 234 millions 800.000 fr.  
Assurances proposées 31 Juin 91 : Un Million 666.812.555 fr.  
Investissements et versements effectués et fructif  
à Paris, dans les immeubles de la V<sup>e</sup>, 30, r. de Provence

M. SOREL, 18, place Saint-Pierre, à Saumur.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelles, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

#### PILULES MARTIALES

De CH. VAIDY

Pharmacien à Trememout (Loire-Inférieure).

Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que :

**Anémie, Chlorose, Eczéma.**

20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait.

N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy

**LES FRÈRES MAHON** « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28, Rue Saint-Jean.

**P. ANDRIEU**

##### Conserves alimentaires

La MAISON ayant épuisé son stock de haricots verts moyens, vend les boîtes de haricots verts très fins :

La boîte, — 0.90 au lieu de 1.40  
La 1/2 boîte, 0.50 — 0.80  
Pois supérieurs, la boîte, 0.80  
— la 1/2 boîte, 0.50  
Asperges au naturel, depuis 1 fr. 25, 1 fr. 60, 2 fr. 25 et 2 fr. 90 la boîte.

**Prochainement Exposition** de Poissons d'Avril et d'Articles de Pâques à des prix très modérés.

Ces articles sont trop nombreux et trop variés pour qu'il soit possible de les classer dans le journal.

#### GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De **A. RIVAUD**

Chimiste breveté, à SAUMUR

Médaillé aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le  *pityriasis*  (pellicules cause de la chute des cheveux); les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
1892

**Semaine Sainte à Séville**

Foire de Séville

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte, du 10 au 16 avril, de la foire et des fêtes qui auront lieu à Séville, du 18 au 22 avril, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi de la France et les Compagnies espagnoles, délivrera, du 17 mars au 16 avril inclus, au départ de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires, des billets aller et retour de première classe pour Séville, au prix réduit et uniforme de 250 francs par place, avec faculté d'arrêt à divers points du parcours.

Ces billets seront valables jusqu'au 5 mai inclusivement et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe « Sud-

Express » jusqu'à Madrid, à la condition de payer en outre du prix ci-dessus le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS**  
1892

**Fêtes de PAQUES à Madrid**

A l'occasion des cérémonies de la Semaine Sainte et des fêtes de Pâques, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec les Compagnies du Midi de la France et du Nord de l'Espagne, délivrera du 6 au 16 avril 1892, au départ des gares de Paris, Orléans, Le Mans, Tours, Poitiers, Saincaize, Bourges, Châteauroux, Moulins (Allier), Gannat, Montluçon, Limoges et Clermont-Ferrand, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> classe pour Madrid, au prix réduit et uniforme de 200 fr., avec faculté d'arrêt: en France, à Bordeaux, à Bayonne et à Hendaye; et, en Espagne, à tous les points du parcours.

Ces billets seront valables pendant 20 jours et donneront aux voyageurs la faculté de prendre les trains de luxe Sud-Express, à la condition de payer, en outre du prix ci-dessus, le supplément complet, c'est-à-dire 50 0/0 du prix des billets à plein tarif.

**Cours des Vins.**

Rouges.	
Souzy et environs	la barrique 100 à 110
Champigny	110 à 120
Varrains	100 à 110
Bourgueil	110 à 120
Restigné	100 à 110
Chinon	100 à 110
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 110 à 120
Ordinaires, environs de Saumur	85 à 90
Saint-Léger et environs	60 à 70
Varrains et environs	85 à 90
Le Puy-Notre-Dame et environs	80 à 90
La Vienne	50 à 60
Cidre de Bretagne	la barrique 36 à 38
Cidre de Normandie	38 à 40

Eau-de-vie, droits non compris	l'hectolitre	46
Vinaigre de vin		26

**Marché de Saumur du Samedi 19 Mars**

Bœuf ou vache, le kil.		Mouton	
roment-commerce, l'hectolitre	19 50	2 40	1 60
id. halle (moyenne)	19 25	2 40	1 60
Méteil	16	2 40	1 60
Seigle	12 80	Poulets la couple	4 50
Orge	11 45	Dindonneaux	15
Avoine	8	Canards	5 50
Sarrasin	12	Oies	11
Haricots blancs	20	Beurre le kilog.	2 50
Haricots rouges	18	Œufs la douzaine	— 70
Fèves	—	Foin, la charretée de 780 kilog.	95
Noix	10 50	—	—
Châtaignes	—	—	—
Sel les 100 kil.	15	—	—
Son	12	—	—
Pommes de terre, la barrique,	10	—	—
Farine, la culasse de 157 kilog.	58	—	—
Pain 1 <sup>re</sup> qual., le kil.	—	—	—
id. 2 <sup>e</sup> id. Of. 36 66	—	—	—
id. 3 <sup>e</sup> id. Of. 36	—	—	—

**Tribunal de commerce de Saumur**

**Faillite Gautier**

Par ordre de M. le juge-commissaire, MM. les créanciers de la faillite des époux Gautier, marchands épiciers à Distré, qui n'ont pas encore fait vérifier ni affirmer leurs créances, sont invités à se rendre au Tribunal de commerce de Saumur, le mercredi 6 avril 1892, à 10 heures du matin, pour la clôture du procès-verbal des vérifications, après quoi les délais déterminés par les articles 492 et 497 du Code de commerce seront expirés à l'égard des personnes domiciliées en France.

Aux termes de l'article 503 du Code de commerce, à défaut de comparution et d'affirmation dans les délais qui leur sont applicables, les créanciers connus ou inconnus ne seront pas compris dans les répartitions à faire; toutefois, la voie de l'opposition leur sera ouverte jusqu'à la distribution des deniers inclusivement; les frais de l'opposition demeureront toujours à leur charge.

Chaque créancier peut se faire représenter par un fondé de pouvoir muni d'une procuration enregistrée.

(229) Le greffier: COLLIN.

**Tribunal de commerce de Saumur**

**Faillite Beauclair**

Par ordre de M. le juge-commissaire, MM. les créanciers de la faillite du sieur Beauclair, serrurier à Varennes-sur-Loire, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 504 du Code de commerce, à se réunir le lundi 28 mars 1892, à 10 heures, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

(230) Le greffier: COLLIN.

Etude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE.

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Saumur, le 30 janvier 1892, enregistré;

Entre Madame Marguerite Lamy, épouse de M. Roger Delbauve, ce dernier ayant demeuré en dernier lieu à Saumur, rue de Lorraine, actuellement sans domicile ni résidence connus en France, ladite dame couturière, demeurant à Saumur, rue de Lorraine, n° 48, chez ses parents;

Il appert: Que le divorce a été prononcé au profit de Madame Delbauve contre son mari.

Saumur, le 24 mars 1892.

Pour extrait,

ANDRÉ POPIN.

Assistance judiciaire du 15 octobre 1890.

UN MÉNAGE demande place, le mari cultivateur et la femme comme femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

**Vente Mobilière**

Pour cause de départ

Le LUNDI 28 mars 1892, et jours suivants s'il y a lieu, à une heure du soir, à Saumur, rue de Bordeaux, n° 21, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> JAUBERT, commissaire-priseur à Saumur, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers, appartenant à M. CHARBONNEAU-RALLET.

Il sera vendu:

Un ameublement de salon en acajou, style Louis XV, garni en velours grenat, table à jeux, console Louis XV, petit meuble genre boule, deux fauteuils chène sculpté garnis en velours et tapisserie, garniture de cheminée bronze et marbre, glaces et tentures, tapis, une commode Louis XVI bois de rose, un vase de Chine, salle à manger en chène blanc;

Belle chambre à coucher en acajou, composée de: un lit complet, armoire à glace, commode-toilette, table de nuit;

Armoire à linge, commodes, bois de lit, linge et bonne literie, lits en fer, fauteuils bureau et autres, chaises garnies et autres, tables de nuit et autres, fusil de chasse, coffre-fort;

Grande table de cuisine, batterie de cuisine en cuivre et en fer battu, vaisselle, verrerie;

Une barrique vin blanc et une demi-barrique demi-vin, bouteilles vides, environ neuf stères de bois de chauffage.

Expressément au comptant, plus 10 0/0. (232)

Étude M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

**A Vendre ou à Louer**

DE SUITE

**UNE MAISON**

Située à Saumur, quai de Limoges, n° 11, appartenant à M. CARICHOU.

S'adresser, pour traiter, au notaire. (167)

**A LOUER**

Au Pont-Fouchard

**MAISON**

AVEC VASTES JARDINS

S'adresser à M. LAUNAY-MICOUILLAU.

**REMISE A LOUER**

Présentement

Rue du Petit-Versailles.

S'adresser à M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> GIRARD, place Dupetit-Thouars.

**A VENDRE**  
Maison avec beau Jardin

Situés rue Saint-Lazare, 32.

S'adresser, pour visiter, 6, rue du Temple.

**A VENDRE**

**Chien de Terre-Neuve, 1<sup>er</sup> force**

S'adresser à M. TERRACOL, hôtel du Faisan, Bourgueil.

**DAME** sérieuse demande place de dame de compagnie ou gérance.

S'adresser au bureau du journal.

UN JOURNAL DÉPARTEMENTAL, libéral-conservateur, paraissant trois fois par semaine, demande un SECOND RÉDACTEUR pouvant justifier des meilleures références.

Ecrire aux initiales D. D., à l'Agence Havas, place de la Bourse, 8, Paris.

**Chambre Garnie à Louer**

Rue Duplessis-Mornay

En face chez les Frères.

UN JEUNE HOMME de 18 ans, demande une place d'apprenti boulanger.

S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME marié, ayant connaissances spéciales et muni des meilleures références, désire place de régisseur.

S'adresser au bureau du journal.

**Royal Windsor**

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles et tombent-ils? SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. ENTREPÔT: 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve, à Saumur, chez: M. COUTARD, 2, rue Saint-Jean; M. MASCHET, rue Saint-Jean; M. RENÉ, rue Saint-Jean; M. PICHARD, rue Nationale; M. DUBIGNY, coiffeur-parfumeur, 37, rue d'Orléans.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**  
**Tapisseries Artistiques**  
BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN  
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIERS

**PHARMACIE A. CLOSIER**

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

**CABINET D'APPLICATION**

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

PRIX MODÉRÉS

**Epicerie Parisienne**

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

**IMBERT ET FILS**

ARTICLE DU 1<sup>er</sup> AVRIL

Grand assortiment de Poissons en sucre, en chocolat et en carton. MODÈLES LES PLUS NOUVEAUX DE SURPRISES, GÂTEAUX, FRUITS ET FROMAGES

**ARTICLES DE PAQUES**

Œufs en tous genres, Porcelaines, Vannerie fine; Coqs, Poules et Poussins chanteurs et à tête mobile.

Choix très-varié des dernières Créations

COLLECTION DES PAINS D'ÉPICES GUILLOUT

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

**LÉON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

1, Rue Beaurepaire

SAUMUR

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.